

Stratégies partagées : les conventions d'actionnaires comme pilier de la reprise d'entreprise à plusieurs

Lundi 15 janvier (hybride)

Par **Maîtres Julie NEURAY et Edouard FRANCK, Avocats au Barreau de Liège-Huy (cabinet Henry & Mersch).**

Présentation :

Les Conventions d'Actionnaires sont un outil indispensable pour la gestion et le développement d'une société ou d'un groupe de sociétés à plusieurs. Ces conventions abordent essentiellement trois grands thèmes :

- 1) Qui est actionnaire (comment le devenir et la perte de la qualité d'actionnaire) ?*
- 2) Quels sont les rôles de chacun, selon quelles modalités ?*
- 3) Comment gérer les aspects financiers ?*

Préalablement à un projet commun, il est essentiel de discuter de ces éléments et de répondre à ces questions, pour éviter les conflits résultant de malentendus.

Lors de notre présentation, nous aborderons ces différents thèmes au travers de cas concrets et l'analyse de clauses types.